

le trait

N° 12

d'union



BULLETIN MUNICIPAL 1994 ***

****** SAUGNACQ ET CAMBRAN**

* LE MOT DU MAIRE...

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

comment aborder ce numéro du Trait d'Union, le douzième, sans avoir le réflexe de jeter un regard en arrière, pour mesurer le chemin parcouru.

La liste est longue des investissements réalisés depuis une quinzaine d'années pour moderniser le village et elle permet d'apprécier l'importance des efforts que vous avez tous consentis -

Mais c'est surtout vers l'avant qu'il faut concentrer nos regards. Tous les besoins indispensables à une vie collective riche et harmonieuse n'ont pas encore été satisfaits. Plusieurs de nos nombreuses associations attendent encore un lieu où abriter leurs réunions avec toute la sérénité nécessaire et notre Eglise, qui dissimulait dignement sa vétusté, a grand besoin d'être restaurée.

Le très proche avenir nous verra disposer d'un ensemble d'équipements collectifs complet, en bon état et capable de répondre aux aspirations de tous.

Chaque élément de ce patrimoine commun, parce qu'il appartient à tous, parce qu'il sert à tous, parce qu'il a été payé par tous, devrait inspirer respect et sollicitude. Il ne faut pourtant dénoncer avec vigueur la stupidité machiste de quelques irresponsables qui s'acharnent à casser systématiquement notre Salle Polyvalente. S'il est un bâtiment qui justifie pleinement son caractère d'utilité publique, c'est pourtant celui-là, qui abrite à longueur d'année une foule d'activités très diverses et qui a été bâti en partie par plusieurs dizaines de bénévoles.

J'espère que ces écervelés trouveront au plus vite les voies de la sagesse

et je souhaite à chacun d'entre vous
une excellente année 95



* INFORMATIONS MUNICIPALES *

* REALISATIONS *

Bien qu'aucun édifice nouveau ne se soit élevé dans le ciel saumacais en 1994, l'activité municipale n'a pas été en sommeil ; les réalisations ont encore été nombreuses cette année.

FORÊT

L'ONF avait prévu des travaux pour une somme avoisinant (fonctionnement et investissement compris), les 55 000 francs TTC. Une visite effectuée par la Commission de la forêt a fait apparaître que certains de ces travaux pouvaient être différés. Pour assurer le financement de ceux qui furent décidés, un emprunt P.I.D de 66 700 francs, au taux de 5%, remboursable en dix annuités, a été contracté auprès du Crédit Agricole.

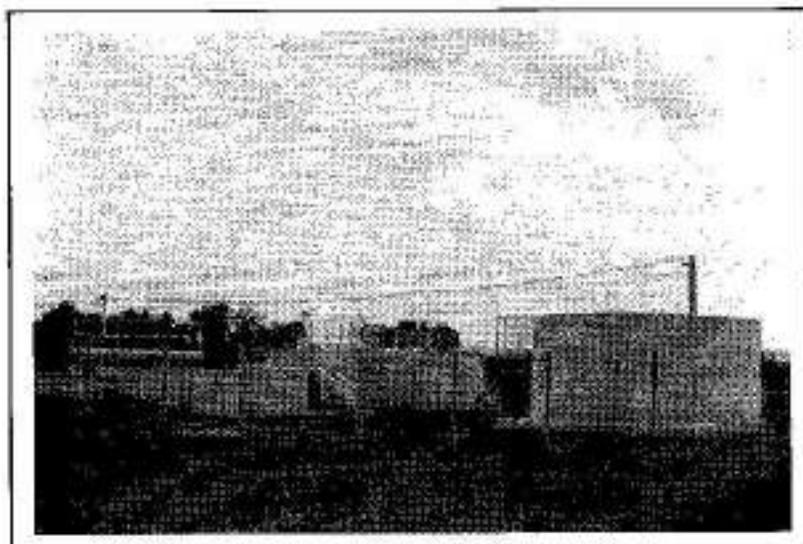
Il a donc été effectué courant 1994 :

- le désquage des peupliers à Cambran, parcelles 1 et 3B
- le nettoyage mécanique et manuel de la plantation des chênes, sur 11 hectares, parcelle 6
- le débroussaillage des pins de la parcelle 5
- le débroussaillage mécanique et manuel de la plantation de frênes, parcelles 7B, 8B, 9B, et de la plantation de chênes à la parcelle 5.

Notre forêt a été également source de profit : fin 93, un lot de chênes, parcelle 5, a été partiellement vendu, 311 000 francs, et le reliquat au mois de septembre 94, 142 000 francs. D'autres lots de moindre valeur ont aussi trouvé acquéreur pour un total de 134 000 francs. Une nouvelle fois les habitants du village ont pu se procurer du bois dans la forêt communale : 280 stères ont été vendus au bois de Campagne à Arzet (20F le stère) et, pour satisfaire la demande, il a été proposé du bois aux parcelles 9 et 10 (50F le stère car il était de meilleure qualité).

ASSAINISSEMENT

(la nouvelle station d'épuration)



La station d'épuration a été achevée et clôturée. Son fonctionnement donne entière satisfaction. La longueur du réseau est actuellement de 3061 mètres. Au début de l'année 122 abonnés étaient raccordés. Pour la taxe de raccordement voir la rubrique "tarifs".

Depuis le 1er janvier 1994 il existe un budget spécifique à l'assainissement, alimenté par les assainis.

La maintenance du réseau des eaux pluviales a été confiée à la Lyonnaise des Eaux.

VOIRIE

- à Arzet :
 - . des fossés ont été curés route de St Padelon, du chêne au Manu, ainsi que sur une partie au chemin d'Arissalot.
 - . le pont du Campas a été élargi.
 - . à Laoudebaigt, face à la propriété de M. CASSEM, il a fallu procéder à des travaux d'enrochement à la suite d'un éboulement ; ceci n'est que le début d'une réfection plus complète.
- à Cambran :
 - . des fossés ont été curés route de Portediéjeux.
 - . la route de l'Eglise de Cambran a été recalibrée.
- à Saugnac :
 - . on a curé des fossés route de l'Egalité (cimetière) et côté sud de l'ancienne route de Houssat (station d'épuration).
 - . un fossé a été curé entre la rue Haudelaire et la rue Alex Lisal (quartier Ste Marie) et un autre à l'est de cette rue A. Lisal.
 - . le revêtement de la rue des Primevères a été refait (52 895 F).

P.O.S.

Une modification du P.O.S., consultable en mairie, est en cours. En voici les points essentiels :

- devraient être constructibles :
 - . dans le prolongement du lotissement Planté, un terrain d'environ 2000 m² de la propriété du Meytadé.
 - . au lieu-dit Lecouture la partie sud de la propriété de Marincazeau.
 - . au lieu-dit Labadie la propriété de Mme BRAGAS.
 - . à l'est du lotissement Marsan une zone d'un hectare environ.
- serait créée une zone NCA pour les activités artisanales liées à l'agriculture, à "Lartigue", là où est déjà implantée l'entreprise Suberchiout.

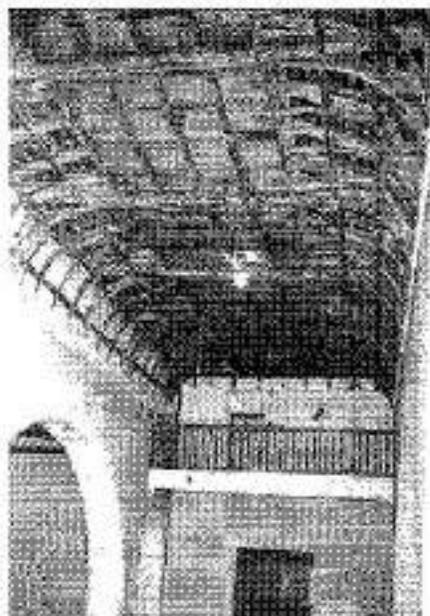
BATIMENTS

Après un deuxième refus, la Dotation Globale d'Équipement (95320 F) a été accordée pour la salle de réunion et le logement de fonction, mais trop tardivement pour engager les travaux cette année, d'autant plus qu'il avait fallu changer les projets.

Quelques réfections ou améliorations ont été réalisées :

- à la mairie plâtrerie (3593 F) et peinture (1814 F). Il a également été nécessaire de procéder à des réparations de charpente et de zinguerie à la suite du sinistre occasionné par un orage fin juin, mais les frais sont couverts par l'assurance.
- au "garage des cantonniers" l'adduction d'eau a été faite. En cette fin d'année le bâtiment devrait être cloturé, un bureau construit et le sanitaire installé.

*** Mais c'est surtout l'église qui a causé des soucis : le plafond menaçait tout simplement de s'effondrer ! Courant septembre il a fallu procéder à sa démolition, assurée par l'entreprise Dumon (24900 F), le Conseil Municipal et le Conseil Paroissial ayant apporté leur aide pour vider le bâtiment. Des devis pour la réfection de la toiture et du plafond ont été demandés et c'est l'entreprise Courros qui effectuera ces travaux en début d'année 95.



EQUIPEMENT

La commune a fait l'acquisition d'une partie du matériel (2201 F) qui restait dans le garage acheté à M. et Mme CASSENAVE, ainsi que d'une débroussailleuse (1639 F). Pour l'équipement du garage, il a été dépensé 1798 F.

Des étagères et un meuble pour le matériel informatique de la mairie ont été fabriqués (2655 F).

Tous les rideaux ont été changés à l'école maternelle, des projecteurs pour éclairer le fronton installés dans la salle polyvalente.

À Saugnac, c'est une tradition bien ancrée, les bénévoles sont toujours prêts à unir leurs compétences pour enrichir le patrimoine communal : la commune fournit le matériel, les volontaires leurs idées et leurs bras. C'est ainsi que les membres du Comité des Fêtes ont réalisé la couverture métallique du kiosque à musique utilisé pour les fêtes patronales (1543 F) et confectionné 45 tables supplémentaires fort utiles lors des différentes manifestations (17870 F).

Que tous ces bénévoles soient ici solennellement remerciés au nom de toute la population.

CADRE DE VIE

Malgré la disparition du concours local, chacun a pu constater que l'effort de fleurissement des espaces communs se poursuit.

Par mesure de sécurité, le Conseil Municipal a décidé de repousser les limites de l'agglomération (vitesse maximale autorisée : 50 km/h.) : jusqu'aux carrefours Bégu et Coran d'une part, 50 mètres après le pont sur la route de Bouillon d'autre part. Ceci devrait inciter les automobilistes à "lever le pied".

VIE COMMUNAUTAIRE

Personnel communal, enseignants, membres des corps constitués, retraités, mères de famille, ont vu leurs traditionnelles réceptions reconduites.

En ce qui concerne les sportifs, en plus des rugbyens qui, à des titres divers, se sont illustrés dans des clubs voisins, la municipalité a tenu à inviter les dirigeants et entraîneurs des équipes de jeunes des clubs du village, qui se dévouent sans compter, et souvent avec réussite, au service des enfants de Saugnac et Cambran.

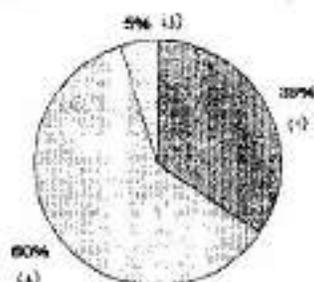


(les vœux)

* BUDGET *

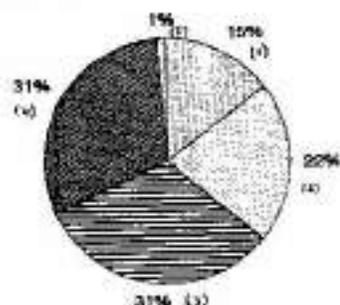
SECTION INVESTISSEMENT

* DEPENSES *



* 1) Emprunts	296 741,92
* 2) Investissements	517 481,71
	814 238,63
* 3) Excédent	41 304,49
	855 537,12

* RECETTES *



* 1) Excéd. ant. reporté	126 360,66
* 2) Subv. Equipement	184 846,97
* 3) Prélèv. fonction.	274 271,00
* 4) TVA - TLE	261 274,92
* 5) Subv. en annuités	8 783,37
	855 537,12

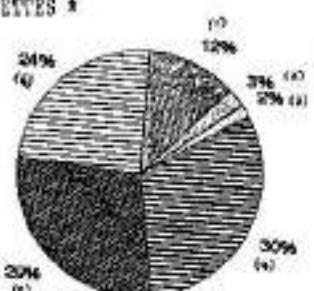
SECTION FONCTIONNEMENT

* DEPENSES *



* 1) Denrées et fournitures	154 409,34
* 2) Frais de personnel	906 993,22
* 3) Impôts et Taxes	39 900,00
* 4) Trav. Serv. extérieurs	389 081,94
* 5) Particip. Contingents	475 382,98
* 6) Allocation Subvention	111 290,01
Frais gestion générale	114 751,32
* 7) Frais financiers	360 993,91
* 8) Prélèv. pour investis.	274 271,00
	2 827 074,71
* 9) Excédent	382 212,62
	3 209 287,33

* RECETTES *



* 1) Produits exploit.	383 513,66
* 2) Produits domaniaux	84 715,70
Produits financiers	131,51
* 3) Recouvr. Subvent.	54 633,90
* 4) Dotation Etat	1 004 965,10
* 5) Impôts indirects	2 857,00
Contrib. directes	912 722,83
* 6) Produits exception.	1 924,49
Excéd. antérieurs	763 823,16
	1 209 287,33

* QUELQUES PRECISIONS *

TRAVAUX A L'EGLISE

Nous avons bien conscience que l'église avait besoin, comme d'autres bâtiments communaux, d'une cure de jouvence. Mais apparemment, hormis le clocher qu'il a fallu entièrement recouvrir en 1981, elle paraissait capable d'attendre les dernières années du siècle où sa restauration complète avait été programmée.

Mais il suffit d'un grain de sable pour enrayer les plans les mieux organisés.

En l'occurrence, une modeste colonne de bois de l'autel de la Vierge déclencha l'alarme en 1993. Son état de décomposition avancée aurait bien pu être l'oeuvre de quelques méchants insectes... et la commission des travaux de s'inquiéter aussitôt à propos des plafonds et de la charpente. L'état des premiers apparut d'autant plus préoccupant qu'ils étaient recouverts d'une impressionnante masse de gravats.

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Landes fut consulté. Son rapport d'avril 94 dénonça d'inquiétants décolllements et fissures des plafonds et surtout un termitage à plus de 80 % du collatéral nord, le reste du bâtiment étant aussi atteint, mais dans de moindres proportions.

Une subvention fut aussitôt sollicitée pour la restauration de la charpente et des plafonds et pour le traitement anti-termites de l'ensemble de l'ouvrage. Le département accorda 20 % au mois de juillet.

La démolition des plafonds effectuée début septembre par l'entreprise Damon avec le concours des employés communaux et d'une vingtaine de bénévoles du Conseil Municipal et du Conseil Paroissial révéla qu'elle était grandement nécessaire, mais aussi, agréable surprise, qu'il n'y avait pas de termites dans le bâtiment.

Après consultation de monsieur G. Jomqueres d'Oriolà, architecte des Bâtiments de France, nous avons décidé de restaurer d'urgence la charpente, les avant-toits et la singuerie, de changer totalement la couverture de tuiles canal calées à l'ancienne par des romanes canal, beaucoup moins lourdes et plus faciles à entretenir, et de réaliser un plafond en volige rainée et bouvetée tel qu'il était au 18ème siècle.

C'est l'entreprise Courros de Seyresse qui a été choisie pour accomplir ces travaux au mois de janvier prochain. Le devis s'élève à 279 575 Frs TTC.

A partir de 1996 pourra commencer la restauration du reste du bâtiment.

UNE VERITABLE DECHETTERIE

Nous avons essayé, depuis quelques années, d'améliorer le grave problème des déchets et surtout d'éliminer la décharge sauvage du Bois du Courant.

L'opération a presque réussi : les "étrangers" ne viennent quasiment plus déverser leurs immondices dans notre forêt, très peu de déchets sont désormais abandonnés n'importe où, les objets métalliques ou encombrants sont évacués vers des centres de recyclage et le reste part en fumée. Mais c'est loin de répondre aux nécessités d'une saine écologie.

Aussi avons-nous fortement appuyé la décision de traiter les problèmes des déchets non ménagers au niveau intercommunal.

C'est le SIVU du Pays Dacquois qui, n'ayant pas réussi à utiliser toutes ses possibilités financières au service du développement économique [...], a choisi de les consacrer à aider les 21 communes du Grand Dax à créer de vraies déchetteries où tous les déchets non ménagers seraient recueillis sélectivement pour être recyclés ou traités de manière satisfaisante.

Elles seront 1 dans le Pays Dacquois ce qui ne manquera pas de poser des problèmes d'éloignement pour bien des habitants.

Elles seront installées très prochainement à Saint-Paul-lès-Dax (route de Castets), à Rivière et à Narrosse pour un coût total d'environ 4 millions de francs.

Nous, Saignacais, sommes plus chanceux que beaucoup d'autres puisque nous pourrons accéder assez facilement à celle de Narrosse qui sera aménagée face à la Jardinerie Robillard, au sud de l'ancienne voie ferrée.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DU PAYS DACQUOIS

Depuis près d'un siècle, la coopération intercommunale s'est imposée comme une absolue nécessité. L'accélération de l'évolution de l'Economie, l'acuité de plus en plus grande de la compétition intercommunale, la dégradation alarmante des problèmes d'aménagement de l'espace et de sauvegarde de l'environnement la rendent aujourd'hui indispensable.

Comment maîtriser l'urbanisme et l'environnement, encourager l'initiative économique et donc aider au maintien de l'emploi dans un Etat dilué en 36000 communes dont la plupart sont très petites ?

La loi du 6 février 1992 avait pour but de développer une coopération volontaire plus efficace. Dans la région dacquoise quelques syndicats intercommunaux existaient déjà pour affronter, avec plus ou moins de bonheur, les problèmes d'ordres ménagers (SIRDACTOM), de voirie communale (SIVU de Voirie de Dax Sud et de Dax Nord) et des aménagements errants (Syndicat du Chemin). Un autre avait vu le jour, voici quatre ans et pour une durée déterminée, afin de gérer le Contrat de Pays pour le développement économique (SIVU du Pays Dacquoise).

Comme ailleurs, la loi de 92 a suscité réflexion et initiatives.

Comme ailleurs, aussi, les rivalités, souvent politiciennes, ont freiné l'évolution vers une coopération réelle et efficace.

Les deux principales communes (Dax et St Paul) ont fini par créer une Communauté de Communes limitée au strict minimum (Narrosse et St Vincent de Paul) et paralytique de naissance.

Quant aux anciens syndicats intercommunaux, ils se sont regroupés en un SIVOM du Pays Dacquoise qui ne changera pas grand chose pour les 21 communes qu'il rassemble sinon quelques frais supplémentaires.

C'est un premier pas, mais si timide.

* PROJETS *

"Gouverner, c'est prévoir"... mais c'est aussi s'adapter à la conjoncture.

Pour diverses raisons, il n'est pas toujours possible de réaliser ce qui était prévu, et il faut aussi parfois, dans l'urgence, résoudre des problèmes imattendus. L'année 1994 en a apporté la preuve : salle de réunion une nouvelle fois ajournée, église à restaurer. Aussi serons-nous très prudents en cette fin d'année...

Néanmoins nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que les travaux évoqués plus haut, qui avaient dû être reportés, seront réalisés en 95, la D.S.E. ayant enfin été octroyée. Quant à la réfection de l'église elle se fera en début d'année : elle consiste en la couverture en tuiles romanes canal, reprise des avant-toits et de la singerie, renforcement de deux fermes, isolation, pose de lambris sur l'ensemble des plafonds. Pour ces travaux commune a obtenu une subvention du FEC de 48 311 francs.

La forêt, les routes, ne seront pas oubliées et l'amélioration de l'équipement se poursuivra.

Cela sera déjà beaucoup pour 1995, les finances communales n'étant pas extensibles à souhait. Lors de la traditionnelle réunion d'octobre avec les représentants des associations, des idées, des suggestions, souvent judicieuses, jaillissent çà et là : un tel évoque la nécessité de construire une pièce de stockage attenante à la salle polyvalente, tel autre souhaite voir s'ériger un "vrai" fronton. Disons-le tout net : cela ne sera pas pour 1995, car il ne serait pas sérieux d'endetter outre mesure la commune. Cela ne signifie pas que ces propositions sont repoussées aux calendes grecques, elles restent à l'esprit des responsables, mais elles ne sont pas prioritaires.

Paris ne s'est pas fait en un jour, Saugnac son plus.

* ASSOCIATIONS *

- * **AGRICULTURE :**
- * C.O.M.A. : M. Francis CATHARDET - Comorge tél : 58.97.81.12
 - * F.O.S.E.A. : M. Francis LABARRIERE - Lehoudie tél : 58.97.86.68
 - * FERMIERS ET METAYERS : M. René BRET - Tastet tél : 58.97.84.20
 - * M.O.D.E.P. : M. Jean-Claude ARRIEUSSECO - Lecoste tél : 58.97.88.75
- * **ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE 19-45 :**
- M. André MOHLAES - Le Bourg tél : 58.97.84.89
- * **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE :**
- M. René GAUDOUX - Lot Despons tél : 58.97.84.94
- * **A.L.P.A.E.D.A. (Association Landaise des Parents et Amis d'Enfants Déficients Auditifs) :**
- Mme Sylvie BALIAN - La Camarque tél : 58.97.82.57
- * **CLUB DES RETRAITES :**
- M. André MACIET - Lecrouz tél : 58.97.84.67
- * **COMITES DES FETES :**
- Saugnac : M. Marc PERAD - Quartier Bégu tél : 58.97.87.98
 - Cambran : M. Alain PORSANS - Carrefour Bégu tél : 58.97.88.77
- * **CONSORCE :**
- Bovlène : M. Jean COERETTE - Lehoudie tél : 58.97.86.68
 - Porclène : M. Jean-Marie CHICOYE - au "Bac" tél : 58.98.71.71
- * **ELAN SAUGNACAIS :**
- M. René DUNON - Carrefour Doran tél : 58.97.87.96
- * **ENTENTE SAUGNACAISE :**
- * Basket : M. Alain LABARRIERE - Secrétaire M. Didier LABAT tél : 58.97.81.64
 - * Pelote : M. Michel LAFURCADE - Lot. La Lande tél : 58.97.82.29
 - * Tennis : M. Michel SOUCAZE - Lot. La Lande tél : 58.97.82.34
- * **FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELVES :**
- M. Jean-Michel HANBERTS-PEDEBOSCO - Lot. La Lande tél : 58.97.83.85
- * **FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE :**
- M. René ANTON - La Cambranaise tél : 58.97.83.17
- * **FOYER DES JEUNES :**
- M. Gérard LABASTIE - Au Coût tél : 58.97.84.17
- * **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :**
- Mme Murielle VINCH - Lot Planté tél : 58.97.83.87
- * **LA MAFIA :**
- M. Jean-Jacques MONGAY - Cambran tél : 58.97.87.03
- * **MUTUELLE ACCIDENTS ET INCENDIE :**
- M. Claude CASSEN - Lanoudebaigt tél : 58.97.86.44
- * **SOCIETE DE SECOURS MUTUEL :**
- M. René ANTON - La Cambranaise tél : 58.97.83.17

* CLUB DES RETRAITES *

Le club des Retraités continue son petit bonhomme de chemin avec ses activités devenues traditionnelles : repas annuel, goûters de printemps et d'automne.



Quatre sorties d'un jour ont été proposées, tout d'abord à ARJUZANX où, grâce aux commentaires bien étoffés de Jean CALLEDE, nous avons découvert ce que fut l'exploitation de ce site, et les travaux de réhabilitation entrepris.

Ensuite POUYDESSEAUX avec les "Cartayres" : nous y avons visité la maison de la chasse et l'élevage de faisans : les explications ont été données par M. MORLAES.

En juin circuit dans les Pyrénées jusqu'au lac de Payolle. Bonne journée, bien que ternisée pour certains par un arrosage copieux ; un point noir cependant : le petit nombre de participants malgré une aide de la caisse. Le 15 septembre BONLOC-BEHOBIE : hélas, Bonloc n'est plus ce que certains ont connu.

Les sorties à la frontière sont toujours très prisées (malgré le petit creux habituel du printemps). Il est vrai que le "carburant" est indispensable à la marche de la machine !

Malgré une chute importante des entrées, le bul à paga 94 a permis de dégager un certain bénéfice. Cet apport a permis entre autres de laisser la cotisation au même taux pendant 10 années consécutives ; date envisagée : le 23 avril.

Le loto, lui, semble avoir atteint son plafond de fréquentations. Il est peut-être utile de rappeler que sa seule ambition est de réunir des adhérents pour passer un après-midi (plus agréable bien sûr pour les gagnants!).

Les boloteurs se retrouvent régulièrement les mercredis après-midi ; que ceux qui voudront se joindre à eux s'adressent à "MANOUN", ou se présentent au Foyer à 13h30 ; le club a perdu la boule (de pétanque) mais ce n'est qu'une éclipse.

Un groupe de courageux a rejoint la Gymnastique Volontaire ; sous la direction d'une aimable monitrice et dans la bonne humeur, ils exécutent des exercices qui entretiennent leur (relative) souplesse, font travailler la mémoire.

Les malades, quant à eux, ne sont pas oubliés.

A signaler, se morfondant au fond d'un placard, scrabble, dominos, dames et petits chevaux. Bien dommage ! On vient au Club pour son propre plaisir, bien sûr, mais aussi pour partager avec les autres ; il ne faudrait pas que s'installent des habitudes qui à la longue pourraient tourner au privilège... Vous qui connaissez le maniement d'un projecteur diapos ou la musique (au sens propre bien entendu !), votre aide serait très appréciée.

Nouveaux retraités qui voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, le club vous ouvre "tout grands ses bras". Le programme des activités, très variées et intéressantes du S.A.P.A.L., peut être consulté chez le Président.

* SOCIETE DE SECOURS MUTUEL *

Le 9 janvier 1994 l'Assemblée Générale de notre mutuelle a eu lieu à la cantine scolaire.

M. CASTILLOS représentant le journal Sud-Ouest a fait un résumé de cette réunion. Je voudrais le remercier de son article où il a su donner l'essentiel de cette matinée mutualiste.

Le nouveau bureau

- * Président : ANTON René
- * 1er Vice-Président : ARRIEUSSECQ Jean-Claude
- * 2ème Vice-Président : LABARRIERE Francis
- * Secrétaire : LORREYTE Bernard
- * Trésorier : CASSEN Claude
- * Membres : CHICOYE Jean-Marie
: CHIMIYS Dominique
: DOFAU Vincent
: DUSSARRAT André
: LAPOURCADE Bernard
: PRIOTILH Jean-Jacques
: PUSSACQ Jean

avait pour objectif principal de sauvegarder les fonds de réserve et d'étudier l'évolution financière des fonds de gestion. C'est fait ! Si le premier point a été positif, le second malheureusement est "positivement négatif". Il faudra avec l'A.G. qui aura lieu fin 94 trouver une solution pour redresser la situation.

ANALYSE DES DEPENSES 1994

Trois trimestres sur quatre sont déficitaires et le quatrième est créditeur de très peu.

* LES CAUSES

- . La Loi VEIL (diminution des remboursements Sécurité Sociale) remplit son plein effet sur les fonds mutualistes.
- . La liste des médicaments à 65 % remboursés à 35 % s'allonge.
- . Les séjours en hôpitaux privés ou publics sont un peu plus longs.
- . Les prescriptions pharmaceutiques plus importantes.
- . Les actes médicaux plus nombreux.

Cette analyse doit être prise de manière objective, mais elle doit avoir une explication mutualiste : "nos adhérents se soignent" et sur le plan santé c'est bien. La Société de Secours est pleinement satisfaite de remplir sa MISSION, notre esprit mutualiste étant de comprendre que l'effort financier consenti a deux objectifs essentiels :

- . les cotisations font vivre notre mutuelle
- . les cotisations servent à payer nos prestations mais aussi celles des "AUTRES".

* SOLUTIONS

- . Une augmentation de 50.00 Frs par salarié et par trimestre (soit 16.50 Frs par mois) ; 78.00 Frs par artisan et par trimestre (soit 26.00 Frs par mois).
- . Une augmentation de 10.00 Frs pour les salariés et 50.00 Frs pour les artisans, plus une diminution du pourcentage de remboursement des prestations (90 % au lieu de 95 %).
- . Prélèver sur les fonds de réserve jusqu'à épuisement.
- . Calculer le montant du déficit annuel et faire payer une prime en fin d'année pour rétablir l'équilibre financier.

Ces solutions proposées par le Conseil d'Administration seront commentées, discutées et votées lors de l'Assemblée Générale qui est l'instance suprême des décisions.

ACTIVITES de NOTRE MUTUELLE

La Société compte actuellement 196 adhérents :

- . 108 salariés
- . 4 artisans
- . 4 personnes âgées de plus de 60 ans.

Quatre séances de travail et de préparation des décomptes ont été faites cette année à la cantine scolaire de 21 h à 24 h.

Quatre séances de distribution des chèques le 2ème dimanche de janvier, avril, juillet, octobre.
Huit séances de comptabilité gestion.



(préparation des décomptes)



(Assemblée Générale)

La Mutuelle a payé 124 familles au cours de l'année écoulée.

- Moyenne de recettes par adhérent et par trimestre : 263,66 F
- " de dépenses par adhérent et par trimestre : 283,13 F
- Frais de gestion divers (timbres, papier, etc...) : 323,84 F
(par trimestre)

- Recettes diverses en 94 : 1 059,38 F
(Intérêts Livret C.Epargne)
- Intérêts Sous Caisse Epargne maintenus avec
le capital en fonds de réserve : 2 656,08 F
- Subvention de la Commune : 2 500,00 F

NEUX CONNAITRE NOTRE MUTUELLE

Pour les adhérents qui désirent un renseignement ou les assurés ou artisans qui aimeraient avoir des précisions sur les modalités d'inscription ou le montant des cotisations, vous pouvez :

- . Ecrire à la Mairie de Saugnac et Camban, siège de notre Mutuelle
- . Contacter le Secrétaire, le Trésorier ou le Président de la Société Mutuelle.

Enfin, à vous chers adhérents et vous, lecteurs de Trait d'Union, une Bonne Année 1995.

"PAIX et SANTE"

* F. N. A. C. A. *

Az revoir M. MELANDEAU (ancien secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

Bonjour M. MISTRE (nouveau ministre des A. C. et V. G.).

Le premier écoutait et accordait très peu ! Le second écoute et n'accorde rien !

Allez comprendre quelque chose ! Sommes-nous gémants ? Notre Guerre leur donne mauvaise conscience et les empêche de considérer nos besoins car, il faut le savoir, ce n'est pas de la mendicité que nous faisons, c'est un droit pour les démunis des anciens d'A. F. N. que nous demandons ; mais les budgets se suivent et se ressemblent étrangement. Voyons de plus près les événements de cette année 94.

SUR LE PLAN NATIONAL

* Nos revendications avant le vote du Budget 94.

. L'octroi d'une retraite anticipée aux A. C. de la durée du séjour effectué au titre du service militaire en A. F. N. entre le 1er janvier 52 et le 2 juillet 1962.

. Possibilité de départ à la retraite des cinquante-cinq ans aux Anciens d'A. F. N. demandeurs d'emploi en fin de droits.

* Résultats.

. Après la discussion du 26 octobre 1993 sur le budget des A. C. et V. G., tous les groupes à l'Assemblée Nationale sont unanimes pour rejeter le budget présenté par M. MISTRE. Merci Messieurs les Députés et bravo !

. Le ministre des A. C. et V. G. a recours à la demande de "réserve".

. Le Front Uni (rassemblement de toutes les Associations d'A. C.) demande l'intervention du Premier Ministre M. BALLADUR.

. Le 18 Novembre le Budget général est adopté dont celui des A. C. et V. G. également (procédure du vote bloqué). Merci messieurs les Députés de la Majorité ! Et vos promesses ?

. Le 6 décembre le budget passe devant le SENAT, il est adopté. Merci Messieurs les Sénateurs ! Et vos promesses ?

Ainsi donc rien n'est accordé, il nous faut continuer le combat pour ceux de nos amis qui sont dans l'angoisse et le désarroi.

. Le 6 avril, une journée d'action à Paris pour que les engagements pris par la majorité deviennent effectifs. Résultat des courses dans l'ordre ou le désordre : RIEN.

Espérons que l'année 1995 sera plus favorable à nos revendications, travaillons ensemble pour ceux de nos compagnons qui sont dans la détresse et le besoin.

SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL

* Le congrès départemental à Pontoux-sur-Adour les 20 et 21 novembre 1993 où le chiffre des participants avoisinait un millier a été une grande réussite.

A retenir :

. Les objectifs du Président Départemental Marc BIBES : "Détermination et Souvenir". Le premier : une farouche volonté doit nous animer pour défendre les intérêts des vivants. Le second : NOS MORTS. "Mémoire Héroïque" de notre pays, nous devons faire tout pour qu'ils ne soient pas morts inutilement. Qui nous a envoyés là-bas ? Qui nous baffoué ? "REMEMBER".

. La présence de nos députés Messieurs LAUCA, LAIANNE et EMMAUILLI. Sur le "budget" tel que je l'ai expliqué sur le plan national, les deux premiers ont voté pour, le troisième a voté contre, mais a-t'il dit "étant dans l'opposition c'est plus facile" : "sic" (référence Union et Solidarité N°93 janvier 94, page 3).

. Le repas en commun où 23 Saugnacais étaient présents et bien présents.

* Le 7 janvier le Comité des Landes de la F. N. A. C. A., dans un communiqué, constatait que le vote du budget de la nation n'apporte rien aux A. C. d' A. F. N. malgré les promesses du Premier Ministre qui devait nous accorder des "mesures significatives" [promesses électorales].

- * Le 19 mars 1994, 32ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et du souvenir.
- * Le 6 avril manifestation à Paris : 130 Landais étaient présents au "rendez-vous". Plus de 20 000 Anciens d'A. P. N. ont défilé du Champ-de-Mars aux Invalides, dans la dignité et le calme, pour faire valoir nos revendications.
- * Préparation du 25ème congrès à Dax présidé par Guy DARMANIN, vice-président national.
- * Acquisition d'un nouveau siège départemental ; le financement s'effectue grâce aux dons des adhérents, mais aussi à la subvention du Conseil Général.
- * M. J. P. FENICAUT, maire de Saint Paul-lès-Dax, inaugure la "rue du 19 mars 1962 fin de la guerre d'Algérie". Heureux comité local !

SUR LE PLAN LOCAL

(Assemblée Générale)



- * Réunion le 28 octobre 91 en vue de préparer l'Assemblée générale et le Congrès.
- * Assemblée générale le 6/11/93. Préparation du congrès. Débat sur les sorties et les repas à la cantine.
- * 5 autres réunions du bureau ont eu lieu les 10 janvier et 24 janvier, le 5 février, le 13 avril et le 8 octobre.

* 2 autres Assemblées Générales les 18 décembre et 5 mars. Objectifs de ces contacts : préparation et réalisation des différents points forts de notre vie associative.



(le bureau au travail)



(retrouvailles)

Enfin, pour terminer, une information et un souhait :

L'information : "Le mémorial" de MONTREDON-LABESSIENNE (Tarn) à quelques kilomètres de CASTRES, avec une urne centrale contenant 30 000 pierres venant des départements français, représentant les trente mille soldats morts pour la France. Avec sa plaque commémorative où l'on peut lire "CE SITE EST UN LIEU DE RECUEILLEMENT POUR LA PAIX, QUI CHACUN SE SOUVIENNE"

A visiter ! Pourquoi pas ?

Un souhait : c'est à l'instar de Saint-Paul-lès-Dax, avoir notre rue du "19 mars 1962 fin de la guerre d'Algérie". M. le Maire, verbalement informé, m'a promis de réaliser ce souhait ; faisons-lui confiance, jusqu'à preuve du contraire, il a toujours tenu ses promesses.

Merci de m'avoir lu.

Le Président : R. ANTON

* COMITE DES FETES *

* SAUGNAC *

ON EN DEMANDÉ !

Inaugurée par la classe selon la coutume, la soirée du vendredi avait laissé entrevoir de belles perspectives pour les trois autres à venir.

En effet cette soirée, animée dans un premier temps par la troupe basque AHAYTAK, a laissé, soit par ses cuivres soit par ses voix, tous les Landais un peu pantois. La deuxième partie qui était confiée au podium ENERGY LIGHT n'a pas failli à sa renommée.

La journée du samedi débutait bien avec une initiation au tir à l'arc organisée par la J.A.O. Beaucoup de Saugnacais purent découvrir leur talent de tireurs, qu'ils avaient peut-être sous-estimé.

Avec plus de 700 repas servis (record de tous les temps battu) cette fin de journée estivale allait connaître son succès habituel. Il aura fallu toute la détermination et tout le savoir-faire des 56 membres du Comité des Fêtes pour assumer une telle organisation. Profitons-en pour remercier et féliciter toutes ces personnes bénévoles qui donnent de leur temps de loisirs pour le plaisir des autres.

Depuis quelques années l'après-midi du dimanche était un peu notre bête noire. Que fallait-il choisir pour déplacer le public et lui plaire ? Le créneau est peut-être trouvé : nous avons choisi d'innover avec des "journées à thème". En l'occurrence celui que nous avons arrêté pour cette fois était l'Espagne. C'est donc à un spectacle de toute beauté, d'une durée de 2 heures, que les spectateurs ont pu assister : des danses retraçant toutes les provinces espagnoles, des costumes aussi lumineux les uns que les autres, une synchronisation parfaite dans le geste et dans le pas, le tout accompagné par un guitariste. Les chaleureux applaudissements étaient parfaitement justifiés.



"quelle synchronisation"



Après l'apéritif accompagné de tapas, une délicieuse paëlla était servie. Pour les 100 convives la soirée fut une réussite totale. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître, à recommencer sûrement.

Le lundi allait connaître aussi quelques modifications. Première innovation : le clown furlutatu. C'est en allant chercher les enfants à l'école que l'instituteur d'un jour allait préparer très bien sa mise en scène. Enfants et parents purent rire aux éclats et "faire le vide" pendant 2 heures.

Aux alentours de 21 h le premier radio-crochet saugnacais était lancé. Franc succès sur toute la ligne ! Imitant les plus grands du show-biz les jeunes saugnacais mirent tout en oeuvre pour "décrocher la timbale". Hélas pour eux c'est une voisine de Narrosse qui enleva le 1er prix. Il reste un an aux volontaires pour préparer cette épreuve : espérons que les quelques points qui les séparaient du vainqueur seront effacés.

Les fêtes 94 ont été un excellent crû grâce à la complicité du Comité, du Basket, du Foyer des Jeunes, de la dynamique classe, chacun ayant su donner le meilleur de soi-même. Mission accomplie, merci à tous.

Pour conclure, venons-en aux prévisions 95. Après une réunion de Bureau puis une Assemblée Générale, il a été décidé que les fêtes auront lieu le 10 juin, 1er, 2 et 3 juillet. Quant au programme, peu de modifications seront apportées vu le succès de l'année écoulée. La future classe sera convoquée par le Bureau au mois de février.

* CAMBRAN *

Débat d'Année : retrouvailles à la cantine des membres du Comité pour les traditionnels couscous et mavarins.

"En mai, fais ce qui te plaît" dit le dicton. C'est donc au début de ce mois qu'est née l'idée d'une mayade au quartier. Notus et bouches cousues furent les consignes demandées et appliquées à la lettre. Dans l'ignorance totale de ce projet, Pierre eut l'agréable surprise de découvrir, au retour d'un copieux déjeuner avec Hubert, sa cour envahie par tous les membres du Comité, et de voir se dresser à l'entrée un splendide mai. Poule au pot le midi. Cartes et pétanque l'après-midi. Canajot, taricots le soir. Quelle belle journée !

Deuxième fin de semaine de septembre, fêtes traditionnelles :

Préparatifs dans la meilleure camaraderie, montage des arènes suivi de ventrèche grillée, montage des chapiteaux et préparation des repas. Très bonne ambiance avant, pendant et après le repas du soir.

Participation très appréciée d'une jeune banda, AHATEAR Taldés, venue du Pays Basque, ainsi que de l'orchestre de notre ami TOLOU.

Le dimanche, messe en musique sous le chapiteau, suivie de l'apéritif.

L'après-midi, très belle course landaise avec la ganaderia Juan-Carlos PUSCAGQ.

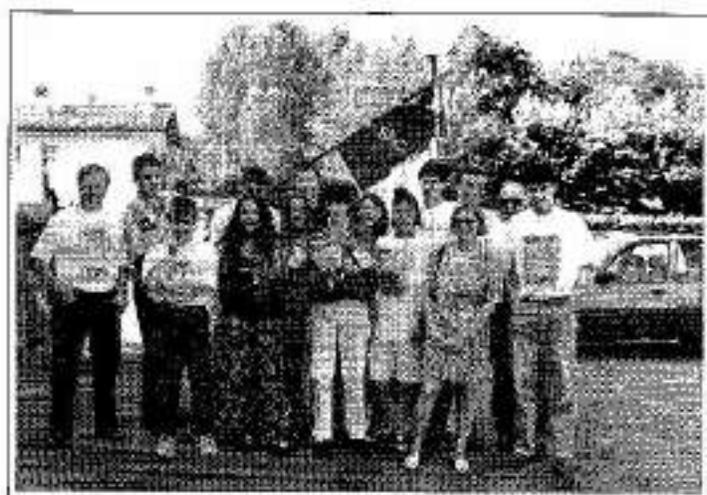
Surprise ! la cuadrilla de Saugnac s'agrandit. Après Gérard, Hubert, Patrick, Roland a fait son entrée dans l'arène. Capés également au programme. Merci aux toreros, Patrick 1 et 2, Vincent, Jacqy et Alain. Quel bel après-midi taurosachique offert au nombreux public !

Verre de l'amitié en musique avant de se quitter, avec Christian à l'accordéon.

Je termine donc en adressant de chaleureux remerciements aux membres du COMITE, qui "planchent" déjà sur le programme des festivités 95, ainsi qu'aux généreux donateurs.

Merci à tous et rendez-vous début septembre 95.

* LA MAFIA



La classe 95, leurs parrains et marraines
(Sandrine toute désignée pour la gerbe)

PAROLE... PAROLE...

Juin 94 : les jeunes de la classe en choisissant leurs parrains ne savaient pas qu'une nouvelle association allait naître de leur choix.

Entre deux verres de sangria, chez un de nos édiles, le tout fut décidé puis soumis aux "anciens" parrains.

Première réunion pour la fête, toujours autour de la sangria : ils sont venus, ils étaient tous là, des Hauts d'Arzet à la forêt de Cambran. Tous unanimes élirent président notre petit dernier, Jean-Jacques bien sûr ! Inutile de chercher la secrétaire et la trésorière, Josette et Annie se sont portées volontaires.

Et quel nom choisir pour leur association, dont le but évident est de soutenir vos enfants lors de leur dur passage de la classe ? Un seul nom digne de cette épreuve : LA MAFIA

Attention, futurs parrains et marraines, vous serez d'office membres de cette association sans blutage... Quoique...

* ELAN SAUGNACAIS *

Peu avant la rentrée des classes, le traditionnel repas de l'Elan a rassemblé les habitants du village auxquels sont venus se joindre bon nombre de voisins qui connaissent et apprécient l'ambiance conviviale et le menu typiquement landais présenté par les jeunes de Saugnac.

En remerciement de leur empressement ces derniers seront à leur tour servis dans le cadre d'une soirée amicale au cours de l'hiver.



(Les jeunes se laissent servir)

(N'Bogo et sa femme)



À la fin de janvier, le loto des rois verra le couronnement des deux nouveaux souverains. Nous attendons une assistance nombreuse afin que les bénéfices réalisés nous permettent de continuer nos actions caritatives.

À Tchad, notre ami N'Gabo Goro vient d'avoir son deuxième enfant, une petite fille prénommée Anne-Marie. Si le prochain est un garçon il s'appellera... Raymond.

À Hali le président Aristide est enfin de retour. La situation économique, peu brillante, s'améliorera peut-être. Notre filleule Linda a malgré tout pu profiter d'une année scolaire normale. Elle nous a écrit pour nous parler de son travail.

Le programme de Marigo se poursuit et les enfants des écoles de Nan Mari et Talui ont réalisé un jardin scolaire. Ils ont pu rapporter des légumes dans leur famille. Il est essentiel de sensibiliser la population à l'importance des légumes verts dans l'alimentation. Des animations sur l'hygiène dentaire, le cycle de l'eau, le rôle de la vaccination ont démarré. La construction de nouvelles écoles va bon train et quinze nouvelles classes ouvriront à la rentrée.

L'Arc lance cette année une campagne sur le thème : "Vaincre la douleur". Nous continuons à aider cette association.

Encore une fois, merci à tous ceux qui nous soutiennent.



Aujourd'hui, la douleur est inacceptable

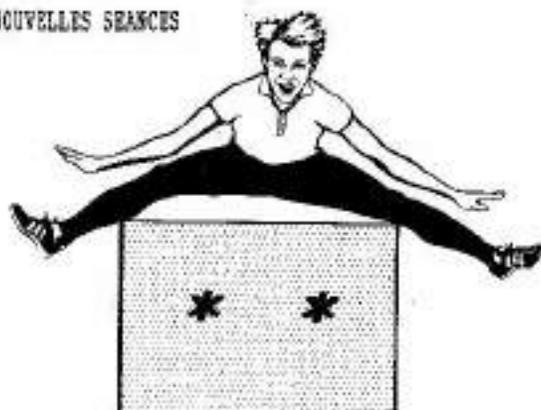
* GYMNASTIQUE VOLONTAIRE *

LA FAMILLE G. V. S'AGRANDIT DE DEUX NOUVELLES SEANCES

SEANCES-PARENTS

le mardi de 17 à 18 h

Centre enfants-parents
AV. Lagrange - SAR de l'Adour
DAX



ENFANTS DE 7 à 10 ANS

le vendredi de 17 à 18 h

Salle polyvalente
SAUCAC ET CAMBAC

Nous envisageons dans un avenir proche, d'organiser une séance destinée aux 6 - 7 ans.
Avec la séance des retraités, bien rodée depuis janvier 1994, passée de 15 à 17 heures, désormais vous pouvez développer et entretenir votre forme de 9 mois à 80 ans.



Bien que les ardeurs aient été refroidies par un temps maussade, nous étions tout de même une trentaine de courageux le 5 juin 1994 pour nous promener autour du lac d'Arjuzanx.

Une visite guidée des anciennes mines de lignite nous a permis d'observer la faune et la flore riches en ces lieux.

Une quinzaine de personnes nous ont rejoints l'après-midi après un pique-nique champêtre. La journée s'est terminée par notre habituel buffet campagnard.

ET POUR LES PERSONNES QUI NE CONNAISSENT PAS ENCORE LA G. V.
DEUX SEANCES GRATUITES VOUS ATTENDENT APRES DE CONNAITRE NOTRE GROUPE

* JOURS ET HORAIRES *

Lundi matin : 9 h 15 à 10 h 15
Mardi soir : 17 h à 18 h
Jeudi soir : 19 h 30 à 20 h 30

RETRAITES : Vendredi 15 h à 16 h
ENFANTS 7 à 10 ans : Vendredi 17 h à 18 h

* ENTENTE SAUGNACAISE *

SECTION BASKET



Sans tambour ni trompette, la section vit toujours dans l'objectif des deux dernières années :

- . Progresser techniquement et quantitativement afin d'atteindre le niveau régional
- . Former des cadres, des entraîneurs, des arbitres, des marqueurs pour assurer la logistique du club
- . Proposer à tous les enfants de Saugnac qui le désirent une place dans une équipe

Des formations de jeunes se produisent dans presque toutes les catégories. Leur encadrement est pris en charge par les joueurs ou anciens joueurs du club.

Actuellement sur 30 séniors, filles et garçons, 24 sont issus des équipes de jeunes du club ! C'est dire l'importance de ces équipes en tant que réservoir potentiel, mais encore plus importantes sont les personnes qui encadrent ces jeunes.



(2 joueurs issus des écoles de jeunes évoluant en sénior)



(fidèle au club depuis de longues années)

Ces entraîneurs, tous bénévoles, qui s'occupent des enfants des NOTRES, sont pour le club, les piliers d'un pont, ESSENTIELS.

Cette année chez les garçons :

- . Didier LABAT s'occupe de l'équipe poussins avec Annick VINCK.
- . Ils ne sont pas trop de trois, Bernard DUPOURCOQ, Charlie CAZEMAVE, Marc CANTADE pour entraîner et manager les 3 équipes benjamins et minimes.
- . Cadets : Dominique MOYCOUCUP prend en charge ces jeunes en coopération avec l'entraîneur des séniors masculins.
- . Les poussins rencontrent avec plaisir chaque semaine Jérôme LORRETOE et Laurent LABERNEDE.

Chacun au sein de l'association tient une place mais ces adultes au service des enfants sont la pierre angulaire, les fondations du club. Ils méritent la reconnaissance, le respect de tous.

Sans tous ces bénévoles qui se sont succédés depuis 20 ans, le basket n'existerait plus à Sagnac et Cambran. Ils prennent sur leur temps libre, au minimum une fois par semaine, après leur travail, pour entraîner leur équipe dans la salle des sports. Ce sont d'ailleurs de joyeuses retrouvailles. Pendant ce temps-là on travaillera sa condition physique, sa technique individuelle et le jeu collectif. Même si le basket doit rester un jeu, tous les enfants prennent à coeur ces exercices pour progresser et tenir leur place dans l'équipe. Les entraîneurs, outre le côté sportif, veillent à l'éducation des gamins et aux rapports dans le groupe.

Le samedi ou dimanche après-midi, c'est "l'épreuve", "l'examen" hebdomadaire. Face à d'autres équipes du département, chacun va pouvoir juger les progrès réalisés et les points à améliorer. C'est le match ! Avec plaisir et excitation les jeunes joueurs vont, sous la conduite de leur entraîneur, se donner totalement afin de conquérir la victoire. Ah ! De quelle patience, de quelle indulgence, de quelle passion font preuve ces entraîneurs des équipes d'enfants ! Après bien des années d'initiation pour les plus jeunes, le club s'est doté cette année d'une école de basket. Sous la conduite de Florence CASAILLON et de Muriel BUFOURCO, les plus jeunes, de 5 à 9 ans, vont apprendre les bases du sport. Ce sont des trésors de patience que dispense l'encadrement. Les notions à acquérir sont vastes, et la gestuelle pas facile au début. Après quelque temps viendront les rencontres, les matchs avec les écoles des villages voisins. Tous ces enfants participent avec enthousiasme à ces aventures après l'école.

Si vous désirez inscrire votre enfant, contactez-nous à la salle ou téléphonez à M. LARASTIE Gilles au 58.97.85.27

Cette année nous n'avons pas eu de titre de champions à nous "mettre sous la dent", mais quelques bons résultats quand même : c'est ainsi que toutes les équipes de jeunes se sont qualifiées dans leur série, avec une mention spéciale pour les poussins.

L'équipe sénior féminine a souffert pour conserver sa place, la réserve masculine a raté de peu l'ascension au niveau supérieur, l'équipe 1 garçons a rempli son contrat de regagner le niveau d'Excellence, grâce à un heureux concours de circonstances.

Les équipes des grands sont au travail depuis juillet afin de porter le plus haut possible les couleurs du club : les séniars garçons sous la houlette de Françoise LABOUBE, les séniars filles bénéficiant des conseils de Denis BETS.

L'amitié se manifeste sur le terrain mais aussi après les matchs grâce à de joyeuses retrouvailles, organisées par des bénévoles : Jacky, Muriel et Les deux Bernard.

Mener à bien nos projets ne serait pas possible sans le soutien de nos sponsors. Et ces projets ne seraient pas si denses si vous ne nous aidiez pas par votre participation à notre calendrier de fin d'année.

Il n'est pas possible de nous séparer sans évoquer notre rendez-vous bi-annuel : le MARCHÉ DE PARTICULIER À PARTICULIER, le 1er dimanche de novembre et le 1er dimanche d'avril. Après 5 ans d'existence, sa renommée a franchi les barrières communales. C'est de tout le département et même d'ailleurs que viennent vendeurs et acheteurs.

En 1995, les 2 éditions auront lieu le 2 Avril et le 5 Novembre.

(Le marché de particulier à particulier)



Quant à la mayade, organisée par le Comité des fêtes, le foyer et notre section, elle a rassemblé 400 convives le samedi 30 Avril : une belle fête autour d'une bonne table pour renouer les liens entre tous.

Ces quelques lignes vous donneront peut-être l'envie de nous rejoindre ou du moins de venir nous voir. Alors n'hésitez pas, nous vous attendons, venez supporter les couleurs de Sagnac et Cambran.

SECTION PELOTE

Cette section qui ne participe à aucune compétition officielle, (pas de championnat, pas de ligue, pas de coupe) suscite quand même un enthousiasme et une volonté de participer qui n'a rien à envier aux plus prestigieuses de ce canton.

Retraçons brièvement le parcours de ces trois années d'existence. Suite à une réunion d'un groupe de copains, l'Entente Saugnacaise vient de mettre au monde une nouvelle née : la section pelote. Un bureau est élu pour trois ans et l'aventure commence.

En fronton non homologué est à notre disposition et une quarantaine de bras vont pouvoir se défier sur la cancha. Nous obtenons son utilisation trois fois par semaine : le dimanche matin, le lundi à partir de 19 H et le jeudi soir après 20 H 30. Deux tournois sont organisés la première année. Ces deux compétitions se sont jouées dans l'esprit "sport pour tous". Des joueurs supposés meilleurs d'un côté, classés têtes de série, ont pour partenaires des joueurs supposés plus faibles. C'est le genre de formule où tout le monde trouve son compte et que la section souhaite conserver le plus longtemps possible.



La deuxième année, une dizaine d'adhérents viennent s'ajouter pour le bonheur de tous.

Toujours deux tournois au programme, mais déjà une innovation apparaît : un voyage à Paris dans le cadre du tournoi des Cinq Nations est organisé. Réussite totale et on en redemande pour l'année suivante.

Le traditionnel banquet de fin d'année est maintenu.

(on piochonne comme l'on peut)

Et nous voilà au seuil de la 3ème année. Cette 3ème année qui vient de s'écouler sera certainement à marquer dans les annales, à moins que ? Récapitulons les faits marquants.

Quarante-cinq cartes sont vendues en janvier : bienvenue aux nouveaux. Selon le vœu de certains le tournoi des as a été mis sur pied. Celui-ci a connu une belle réussite et de superbes parties de pelote nous ont été offertes. Il sera renouvelé l'année prochaine mais sur une durée plus courte afin de ne pas léser les non-participants.

Au mois de mars une vingtaine de pelotaris relevait le défi : faire aussi bien que l'année précédente pour l'aventure parisienne. Ambiance parfaite dans tous les compartiments. Merci à tous les acteurs qui ont passé ce week-end dans une euphorie totale. Fidèle à sa réputation, le banquet du mois d'avril s'est déroulé dans son style chaleureux et convivial. Autre fait marquant de cette année, la section a organisé au pied levé un car pour aller supporter nos voisins dacquois à Béziers. Journée excellente malgré les dix heures de route !

Comme convenu le tournoi d'été allait connaître une légère modification. La finale qui se déroulait habituellement pendant les fêtes de Saugnac était repoussée au samedi 27 août. A cette occasion une soirée continue était organisée. Grâce à notre représentant "pâtes riches", 82 convives ont pris place autour d'une table dans la salle polyvalente pour savourer les bienfaits de Don Canillo.

Remercions également les autres sponsors qui ont distribué de jolis lots aux finalistes.



Enfin pour clôturer cette fin d'année dans la liesse la section organise un bal disco le vendredi 23 décembre. Gageons que l'année prochaine sera aussi bonne, et pourquoi pas meilleure ? Résultats dans un an !

SECTION TENNIS



Au moment d'établir un bilan de la saison écoulée, rendons hommage aux dirigeants quittant le bureau : M. DUTTE, LABARRIÈRE, TANBOURIN et en particulier à Ivan LAVIGNE qui fut le président fondateur de la section, et surtout les nouveaux qui acceptent de donner de leur temps pour que le tennis vive : M. Jacky BROUDIN et Alain EYRAUD.

BILAN SPORTIF

Chez les messieurs, la saison s'est déroulée sans exploit particulier mais sans contre-performance notable, l'équipe 1 manquant de peu la montée et l'équipe 2 faisant tourner tout l'effectif restant. Notons l'intégration progressive des minimes Sylvain SOUCAIE et Xavier GONALONS dans les équipes adultes. Il faut que les jeunes montent car le groupe des "anciens" est très fourni. Il est vrai que le tennis conserve bien.

La grande nouveauté 94 a été l'arrivée en compétition d'une équipe féminine dirigée par Annick VINCK et Florence POLL. Cette équipe s'est d'emblée bien comportée avec de nombreuses victoires individuelles et un amalgame réussi entre les adultes et les jeunes filles issues de l'école de tennis. Mesdames et mesdemoiselles qui êtes intéressées par le tennis en compétition, contactez les dirigeants qui vous aiguilleront.

COMPÉTITIONS JEUNES

Passons sous silence cette année l'équipe cadets qui a fait la dure connaissance du niveau supérieur puisqu'à cet âge on est tennistiquement adulte.

Les minimes filles furent courageuses car, avec un effectif aux 3/4 benjamins, elles luttèrent dans la catégorie supérieure où la différence d'âge donc de gabarit ne pardonne pas. Bravo à Marie HERBINAU, Nathalie LIBON, Emilie PRUNET et l'ainée Flora PUSSACQ ; cette année devrait être plus facile.

Bon comportement des benjamins garçons avec Loïc BROUBIN, Yoan EYRAUD et Aurélien DELSOL souvent suppléé par Nicolas POLL qui, bien que poussin, accepte des matches impossibles afin que l'équipe soit complète.

Prestation honnête des minimes garçons : Xavier GONALONS, Nicolas ROBILLARD, Sylvain SOUCAIE et le dernier arrivé, Kevin NICOL.

Cette année deux équipes minimes seront engagées : on attend une bonne performance des plus grands qui sont à maturité.

ÉCOLE DE TENNIS



Renouvellement d'effectif cette année avec toujours une quarantaine d'enfants.

Les petits nés en 86-87 sont pris en charge par José et René le lundi à la sortie de l'école pour l'initiation, le cours perfectionnement est assuré par Ivan et Michel. Quant aux aînés engagés en compétition, ils sont entraînés par un moniteur diplômé qui doit leur faire acquérir les bases techniques indispensables à leur progression ; les cours sont donnés par un nouveau moniteur, le jeune Stephan PEDEROSQ de FOUILLON.



"Les grands"



"Les petits"

(tous heureux)



Le tournoi interne, avec sa soixantaine de participants, atteint ses objectifs : faire rencontrer un maximum de joueurs et joueuses dans la bonne humeur, mais les matches sont sérieux.

Une remise de récompenses (merci donateurs) et un buffet somptueux (merci José et ses cuisinières) clôturent le tournoi.

Autre manifestation traditionnelle, la journée des doubles mixtes, avec cette année ping-pong et pétanque en complément, permet de réunir la famille du tennis -et les autres- autour de jeux et d'un repas pris en commun.

* A. C. C. A. *

L'A.C.C.A. de Saugnac et Camban réussit à obtenir un bracelet en 1988. La prise du premier chevreuil sur la commune fut alors une fête. Depuis, ils se sont multipliés et, six ans plus tard, il fallut organiser plusieurs battues pour réussir à prendre les sept chevreuils autorisés à être éliminés.

Sur les 90 chasseurs de la commune invités à participer à ces battues, 35 répondirent présents et purent ainsi le déroulement d'une chasse spectaculaire et fertile en émotions. Tout se passa à merveille grâce à l'organisation parfaite par le chef des battues, Vincent, que nous remercions vivement: nous remercions aussi les piqueurs, Jacqy et Jean-Michel, qui surent débusquer le gibier, les différents tireurs d'une adresse surprenante, et enfin tous les chasseurs présents qui surent rester disciplinés et attentifs.

** Ainsi, en trois sorties, sept chevreuils furent abattus et tous les Nearods se retrouvèrent le soir de la troisième battue pour un dîner mémorable où l'ambiance fut agréable et bon enfant et qui restera un souvenir impérissable tant le repas fut excellent.

** Le chevreuil frais, préparé d'une façon remarquable par Georges et Robert, est un mets des plus fins.

** L'A.C.C.A. a découvert deux cuisiniers hors pair.

A l'année prochaine.



(Un beau tableau de chasse)

* F. C. P. E. *

Nous voici à l'aube de 1995 et l'on peut souhaiter que l'année qui se profile soit une année de stabilité de l'univers scolaire.

Nous avons commencé l'année 94 sur "les chapeaux de roues" en accompagnant notre maire et les enseignants à Paris pour la manifestation du 16 janvier contre un premier projet financier du ministre BAYROU. Notre démarche n' a pas été l'objet d'un "téléguidage politique", mais il faut y voir notre seul souci de défense de l'école publique.

A Saugnac notre activité aura toujours un esprit rassembleur et consensuel.

Pour preuve, nous nous retrouvons tous à l'occasion de notre loto dont vous comprenez l'importance capitale. En effet celui-ci nous permet de financer quelques activités scolaires : musique, classe de neige, etc... et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

En 1995 nous assisterons à la mise en place progressive des 155 propositions "Bayrou", dont certaines, déjà, ne laissent pas sans réactions les parents. Mais ce sera aussi l'arrivée probable d'un nouveau ministre (nouvelles réformes ?). Il serait temps que l'on arrive à une plus grande sérénité, et que l'école ne soit plus un champ expérimental.

Retrouvons-nous autour de notre école de manière à donner toutes les chances de réussite à nos enfants.

Bonne Année à tous.

* DATES A RETENIR

JANVIER 04- Loto Elan Saugnacais

MARS 19- Cérémonie FNACA
Via d'honneur

AVRIL 02- Marche Particulier à Particulier
organisé par le Basket
23- "Bal à Papa"
Club des Retraités

MAI 04- Concert Rock du Poyer des Jeunes
08- Cérémonie anniversaire de l'armistice
de 1945 - Apéritif - Banquet

JUIN Repas de la Gymnastique Volontaire
Repas du Tennis
Fête des Ecoles

JUILLET 31/07 1-2-3
Fêtes Patronales

SEPTEMBRE 02- Fête Elan Saugnacais
9-10- Fête quartier Cambren

NOVEMBRE 03- Marche Particulier à Particulier
organisé par le Basket
11- Cérémonie anniversaire de
l'armistice de 1918-Apéritif

DECEMBRE 03- Loto des Parents d'Elèves FCPE

* L'ÉCOLE *



Voici venu le moment de faire le bilan de l'année scolaire 93/94.
Ce fut une année avec d'abord du travail et marquée par quelques temps forts.

* I - Des activités qui méritent un développement :

. 1) Patinage

Pendant le 1er trimestre, les élèves de CP - CE1 ont participé à une activité "patins à roulettes" organisée par l'USEP dans le cadre des activités d'éducation physique.

Quel travail pour chausser tous ces enfants ! Mais aussi, quel plaisir de les voir évoluer avec aisance dans la cour ! Et pour les récompenser de tous ces efforts une sortie à la patinoire d'Anglet (avec des patins à glace) a été programmée.



(attention, ça glisse)

. 2) Actions menées par la coopérative :

Nous avons reconduit la vente des sapins de Noël et nous pensons la renouveler encore pour la fin de l'année en l'améliorant encore.

Pour le 1er mai, il s'agissait cette fois de muguet. Le succès financier a été appréciable mais l'activité ne sera pas reconduite pour cause de vacances scolaires.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés et qui ont accueilli avec bienveillance les enfants de l'école venus les solliciter.

. 3) Rencontres chantantes :

Les élèves de la classe CM1 - CM2 ont renoué avec les rencontres chantantes sur un thème bien connu des Saugnacais : l'Europe.

Après une première phase de travail pluridisciplinaire (géographie, histoire, français, musique...) les douze classes participantes se sont retrouvées le 21 mars à Montfort en Chalosse pour rencontrer les musiciens de l'ensemble instrumental des Landes et présenter leurs travaux.

Au mois de juin, deux répétitions ont précédé les spectacles des 17 et 18 dans la salle polyvalente de Hinx. De nombreux spectateurs ont applaudi la prestation des petits et des grands qui chantaient certaines œuvres dans la langue du pays.

. 4) La fête à l'école :

Le 24 juin, un grand changement dans les habitudes :

La fête de l'école a eu lieu à l'école et pour les enfants.

Après la classe, ils ont participé à de nombreux jeux. Ils ont ensuite interprété des chants (dirigés par Nathalie, CMR) et des danses.



(un maquillage bien réussi)

Puis les acteurs et spectateurs se sont retrouvés autour du bar pendant que circulait dans la cour un être étrange, vêtu de vert et couvert de ronds ! Un grand merci à toutes les personnes pour leur aide ou leur présence. Ce fut une journée agréable, hélas terminée par un vilain orage. Par contre, le succès financier a été moindre.

. 5| Un dernier jour de classe agité

Le 7 juillet, alors que nous nous préparions tous, tranquillement, à partir en vacances, une nouvelle surprenante nous parvenait : Madame HONDELAFFE nous quittait.

Vite, maîtres et enfants organisaient une petite cérémonie pour marquer cet événement. Alors, comme les enfants, ce jour-là, nous disons tous : "Au revoir, la maîtresse".

Et bienvenue à la nouvelle, Mademoiselle LABORDE, qui a repris la classe du cours préparatoire et qui a déjà su se faire aimer des enfants .

* II - D'autres événements ayant rythmé la vie de l'école

- 1^{er} trimestre :

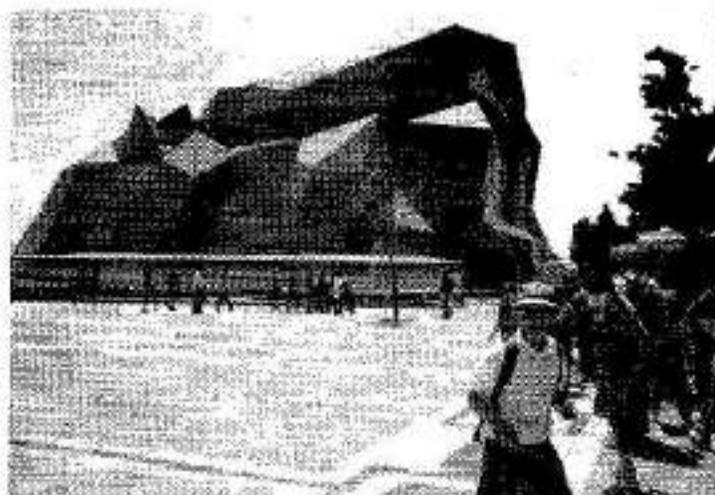
- . novembre : Théâtre à la maternelle
- . décembre : Cinéma de Noël
- Fête à la maternelle
- Goûter offert par la Municipalité

- 2^{ème} trimestre :

- Activités USEP
- . cross (cycle III)
- . jeux sportifs (cycle II)

- 3^{ème} trimestre :

- Quadrathlons USEP
 - Voyages scolaires
 - . cycle III le 31/05
 - . CP - CE1 le 10/16
 - . Maternelle le 14/06
 - le 21/06
- Futuroscope
 - Moulin d'Esac
 - Le Verdon
 - Zoo de la Palmyre
 - Saint Jean de Luz
 - Sainte Marie de Gosse
 - (chez les correspondants)



(quelle journée !)

Et maintenant, que va nous réserver l'année scolaire 94/95 ?

* A VOTRE SERVICE *

* Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises sur le territoire de la Commune.

* AGENCE DE VOYAGE :

* ALIMENTATION GENERALE-BOUCHERIE-CHARCUTERIE :

* ARTICLES ET SERVICES FUNERAIRES :

* AVELIER D'ARCHITECTURE :

* BAR-RESTAURANT :

* BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR :

* BOULANGERIE :

* CARRIAGE :

* CHARPENTE :

* COIFFURE DAMES-MESSIEURS :

* COMMERCE DE BESTIAUX :

* COUURE :

* DEPANNAGES ET REPARATIONS DIVERSES :

* DEPOT DE GAS :

* DISCOTHEQUE :

* EBENISTERIE :

* ELECTRICITE :

* EPICERIE-ESSENCE-TABAC-JOURNAUX :

* ETUDE INFORMATIQUE :

* EXPERT EN BATIMENT :

* HORTICULTURE :

* MACONNERIE :

* MECANIQUE GENERALE :



S.A. MONSAY-LARTICUR	Le Bourg	Tél : 58.97.80.12
LABOURETTE Louis	Lot. Planté	Tél : 58.97.86.40
MORA Joseph	Quart. Le Conte	Tél : 58.97.84.66
DR LIBORDE DE MONPELAT	Rte de Camban	Tél : 58.97.81.31
Le Cheval d'Argent	Carrefour Bégu	Tél : 58.97.82.84
DUBOUE Gilbert		Tél : 58.91.54.56
BAUBION Christine	Le Bourg	Tél : 58.97.84.37
S.A.R.L. VENTURA	Quart. Camban	Tél : 58.97.83.94
MORA Joseph	Quart. Le Conte	Tél : 58.97.84.66
IBANTÉ Jacine	Lot. La Lande	Tél : 58.97.85.51
SARL ETS BERNADOT J.	Quart. Camban	Tél : 58.97.86.33
DARRICAU Danièle	Lot. La Lande	Tél : 58.97.81.91
S.O.S. COOQUEER	Quart. Arzet	Tél : 58.98.71.18
FORMERY Nicole	Carrefour Bégu	Tél : 58.97.86.15
LABOURETTE Louis	Le Bourg	Tél : 58.97.86.40
S.A.R.L. DON CANILLO	Quart. Le Conte	Tél : 58.97.86.97
LAPEYRE Bernard	Quart. Bégu	Tél : 58.97.86.29
BOURBILLAS Michel	Lot. La Lande	Tél : 58.97.84.82
FORSANS Alain	Carrefour Bégu	Tél : 58.97.88.77
MOLLOU Daniel	Quart. Bégu	Tél : 58.97.87.11
S.A.R.L. SOCELEC (Construction lignes électriques)	Carrefour Bégu	Tél : 58.97.81.86
FORMERY Nicole	Carrefour Bégu	Tél : 58.97.86.15
YANABDO Mario	Las Ajonos	Tél : 58.97.87.57
BIDAU Jacques	Cor. Beausoleil	Tél : 58.97.81.78
IBRAKRAMOUNHO Gabriel	Rte d'Orthex	Tél : 58.97.15.21
DIAS Michel	Le Conte	Tél : 58.97.82.52
DEMOT René	Carrefour Coran	Tél : 58.97.87.96
CAMTADH Jean-Michel	Rte d'Orthex	Tél : 58.97.80.85



* PEINTURE-VITRERIE-PAPIERS PEINTS :

* SANITAIRES-CHAUFFAGE-OBJETS D'ART :

* SANITAIRES-CHAUFFAGE-PLOMBES-PEBONNERIE :

* SECRETAIRES INDÉPENDANTES :

* STOCKAGE DE CHÈVRES :

* TRANSPORT DE PETITS COLIS :

* TRANSPORTEUR :

* VENDEUR AMBULANT BOISSONS FRAICHES-ÉPICERIE-
PRODUITS RÉGIONAUX-PLATS CUISINÉS



CAZAILLON Jean-Jacques	Quart. Cambrai	Tel : 58.97.84.21
SEEF SAYES Christian	Lot. Despans	Tel : 58.97.88.81
BUISSON Jean	Rte d'Orthez	Tel : 58.97.85.80
ROCHEL M. Christine	Lot. Leysburgies	Tel : 58.97.81.80
S. J. SUBERCHICOT	Cartignas	Tel : 58.97.81.33
BASSEY Christophe	La Forgeville	
SABE HILLAIRE-MARCEL	Lot. La Lande	Tel : 58.97.81.11
NOUAT Hélène	Rte d'Orthez	Tel : 58.97.86.83

*** SERVICES MÉDICAUX ***

* CHIRURGIEN DENTISTE :

* INFIRMIÈRE LIBÉRALE :

* KINESITHÉRAPEUTE :

* MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

* PODIATRE-PODILOGUE :

* PHARMACIEN :



BOURASQUET Jean-Fréd.	Carrefour Bégu	Tel : 58.97.82.10
HILLAIRE-MARCEL Joëlle	Lot. La Lande	Tel : 58.97.82.97
ARMAGNAC Marie-Claude	Carrefour Bégu	Tel : 58.97.80.76
BESBINAU Didier	lot. La Lande	Tel : 58.97.87.87
ZANCHIN Sandrine	Lot. La Lande	Tel : 58.97.80.43
COUDRAY Marie-Evelyne	Carrefour Bégu	Tel : 58.97.82.85

*** SERVICES SOCIAUX ***

* GARDIENNES D'ENFANTS AGRÉÉES :



DOULA Martine	Beausoleil	Tel : 58.97.80.12
FAIRE Régine	Lot. Marsan	Tel : 58.97.98.83
LAMBOURG Catherine	Le Coste	Tel : 58.97.87.85
MOLLOU Simone	Quart. Bégu	Tel : 58.97.82.18
SARRAHAGN Marie-Paule	Lot. Plante	Tel : 58.97.88.43
VENTURA Alvinara	Sté de Cambrai	Tel : 58.97.83.94

*** CORRESPONDANT SUD-OUEST ***

* CASPILLON Michel

Tel : 58.97.87.95

* SERVICES

SÉRVICES MUNICIPAUX

* MAIRIE : Tél. 58.97.86.31

. Secrétariat

. Permanence du Maire

* BIBLIOTHÈQUE



* DÉCHÈTTERIE

Rappels : Ne pas porter les ordures ménagères
Trier les déchets
Ne rien déposer devant le portail

* GARDERIE

* RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

* RAMASSAGE DÉBRIS DE JARDIN

Rappels : Faire des fagots de moins de 1,50m
Mettre les feuilles dans des sacs fermés

* RAMASSAGE DE VERRE

Conteneur installé près du passage à niveau
gains reversés à la lutte contre le cancer

ÉCOLE

. Maternelle : Tél. 58.97.84.51

. Primaire : Tél. 58.97.81.62



POSTE

* BUREAU : Tél. 58.97.86.00

* LÈVES DU COURRIER

HORAIRES

Lundi 9H - 12H * 15H - 18H 30
Mardi * 15H - 18H 30
Mercredi 9H - 12H *
Jeudi * 15H - 18H 30
Vendredi * 15H - 18H 30
Samedi 9H - 12H

Samedi 9H - 12H

Samedi 14h - 16h 30

Samedi 8H 30 - 12H
Les autres jours : possibilité de
retirer la clef en Mairie

7H 30 - 8H 50 * 16H 30 - 18H 30

Mercredi à partir de 12H

1er Mardi de chaque mois de Mars
à Novembre (Sauf juillet et août)

Pensez aux voisins, ne jetez pas le
verre la nuit

Lundi ou Vendredi
9H - 12H * 13H 30 - 16H 30
Samedi 9H - 12H

Lundi et Vendredi
9H - 12H * 13H 30 - 16H 30
Samedi 9H 30 - 11H 30

Lundi et Vendredi : 14 H 30
Samedi : 10 H 30

LOCATIONS
(tarif à la journée) (1)



- CANTINE (sans utilisation de la cuisine)
- CANTINE avec utilisation de la cuisine
- CANTINE : Lave-Vaisselle
- SALLE POLYVALENTE (un match ou un entraînement)
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE
- PIECE ANNEXE à la SALLE POLYVALENTE

DIVERS

- BIBLIOTHEQUE (Abonnement annuel par famille)
- CANTINE : Prix du repas
 - * Enfants
 - * Adultes
- CONCESSION CIMITERIE (1e m3)
- CONCESSION DE CHASSE
- GARDERIE (su mois)
 - * Enfant de la maternelle
 - * 1 Enfant en Primaire
 - * 2 Enfants en Primaire
 - * 3 Enfants en Primaire
- PHOTOCOPIE
- TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
 - * Constructions existantes
 - * Constructions nouvelles
- Pour les lotissements de plus de 25 lots
de plus de 50 lots

TARIFS DIVERS	
TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/95 AUX	
Personnes résidant à Saugnac	Personnes ne résidant pas à Saugnac
140	280
530	760
-	125
-	90
700	1 400
140	280
15	15
12,30	12,30
18,50	18,60
254	-
150	-
52	52
92	92
117	117
1	1
2200	
9200	
7650	
6120	

(1) Ces locations sont gratuites pour les utilisations faites par les ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

* HISTOIRE LOCALE...

* NOTRE EGLISE...



EGLISE ST PIERRE DE SAGNAC

L'histoire du plus ancien bâtiment de la commune est impossible à reconstituer entièrement. Les seuls documents écrits où il soit mentionné sont les registres municipaux qui ne remontent pas au-delà de la moitié du XVIIIème. Il y est très souvent question de l'église qui a nécessité de multiples réparations surtout de sa toiture. Pourtant tout n'y apparaît pas. Jusqu'en 1905, les biens ecclésiastiques, dont l'église, étaient administrés par un corps spécial "la Fabrique" et les "marguilliers" qui ne composaient ne faisaient appel à la commune que lorsque

le contenu de leur caisse s'avérait insuffisant, c'est-à-dire pour les plus gros travaux. De plus, la plume des secrétaires de mairie était pour la plupart du temps des plus concises, se référant à des plans, devis ou factures aujourd'hui disparus. On parvient cependant à reconstituer, souvent par recoupements, l'évolution de ce vénérable bâtiment à travers les siècles et les transformations qu'il a subies au cours des deux derniers prouvant qu'il n'a plus à ce jour quère de ressemblance avec sa forme originelle.

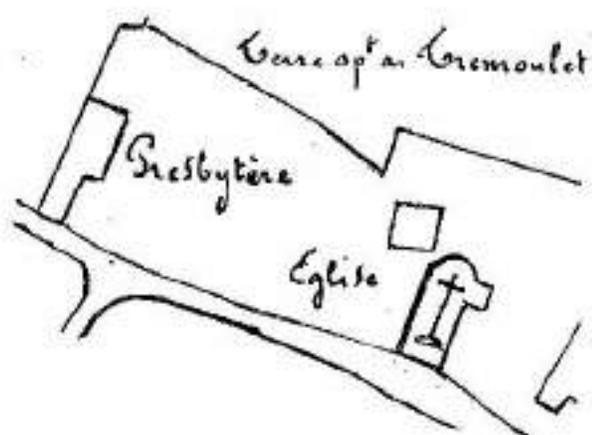
La simplicité des temps anciens

On peut imaginer qu'un bâtiment réservé au culte s'élevait sur l'emplacement actuel dès le IVème ou Vème siècles, fait de matériaux peu durables où le bois devait largement dominer. Ces premières églises furent souvent la proie des flammes, notamment aux IXème et Xème siècles, lorsque les Vikings se livraient à un tourisme fluvial dévastateur dans nos contrées, comme en témoigne l'histoire des églises St Vincent de Mantes et de St-Paul-lès-Dax.

Fatigués par de multiples reconstructions, nos ancêtres se résolurent, à partir du XIème siècle, à reconstruire leurs églises en bonne et solide pierre. La base de l'abside de la nôtre, sur une hauteur d'environ deux mètres, en blocs de pierres calcaires de Chalosse, daterait d'après monsieur Jonquères d'Orlola, architecte des bâtiments de France de notre département, du XIIème ou du XIIIème siècle.

Mais la solidité de ce bâtiment ne le mettait pas tout à fait à l'abri des accès de fureur humaine et il fut manifestement démolli, certainement vers la fin du XVIème siècle, lorsque les affrontements entre catholiques et protestants faisaient rage dans notre région.

La reconstruction fut modeste et quelques pierres restées en place furent surmontées d'un mélange maçonné parsemé de gros cailloux.



Les plans de l'édifice étaient alors très simples comme en témoigne le plus ancien document graphique qui nous soit parvenu. Ce plan et quelques allusions glanées dans les registres communaux permettent de risquer une description sommaire.

Pour accéder à l'entrée de l'édifice, orientée vers le nord-ouest, il fallait franchir un grillage qui la protégeait, ainsi que l'entrée principale du cimetière, des divagations des cochons. Le grillage fut enlevé en 1893 et l'église dotée d'une solide porte de bois.

(Plan datant de la 1ère moitié du XIXème siècle)

Un porche dallé de carreaux de terre cuite, qui abritait un four à pain du curé, était surmonté d'un modeste clocher (il est qualifié dans une mention de "clocheton") coiffé de simples bardeaux de bois. Il donnait accès à une nef unique d'environ sept mètres de largeur, elle aussi pavée de terre cuite et couverte d'une charpente apparente, qui se terminait au sud-est par un chœur semi-circulaire.

Côté sud, un petit appendice construit en 1821 servait de sacristie.

Ce prolongement vers le sud est particulièrement intéressant.

Dans un mémoire sur les obits (honoraires versés au clergé pour un office funèbre) achevé à Saugnac le 13 avril 1804, le curé Domec, dont il fut longuement question dans un article du Trait d'Union de 1988, regrette d'avoir eu l'idée de bâtir cette sacristie mais de n'avoir pu le faire, faute de moyens.

Il avait découvert le contenu du testament du capitaine Doy, recueilli le 10 octobre 1599 par le notaire royal de Niort en sa maison de Lassallasse à Candresse, par lequel il légua à l'église de Saugnac ses métairies de Macosau et de Bandoa à Arzet. Il y chargeait les marquilliers d'entretenir en huile une lampe qu'il voulait faire placer dans la chapelle qui est du côté du midi où il n'avait jamais vu célébrer une messe.

Le curé Domec en déduisit que cette chapelle avait dû être détruite depuis la mort du capitaine et découvrit qu'un arceau dans le mur de l'église témoignait de l'existence de l'ancienne chapelle. D'où son idée de sacristie, réalisée par la commune quelques années après sa mort.

Dans ses commentaires, il fait même allusion à une autre chapelle qui existait du côté du nord.

Cela permet de conclure que l'église initiale avait, et c'est tout à fait logique, un plan en forme de croix orientée vers Rome ou Jérusalem.

Les transformations du XIXème siècle

* Un nouveau clocher.

Au cours de leur réunion du 13 avril 1805, les édiles municipaux se montrèrent très alarmés par l'état du clocher qui menaçait ruine et qu'il faut démolir au plus vite, mais plus encore par l'importance des dépenses à engager. Ils se décideront la reconstruction qu'un an plus tard (4.2.1810) et n'arrêteront définitivement un devis que le 10 octobre 1811, optant pour "le plus simple et le plus solide"... de très loin le moins cher aussi.

Le clocher serait "changé de place, mis ailleurs et appuyé sur de nouveaux murs". Les travaux furent longs à commencer. On avait pris la précaution de déménager le four du curé vers le presbytère, mais la chute du clocher fut fatale au carrelage du porche, annihilant les économies que le conseil avait réalisées en faisant démolir une "an-

cienne et petite maison servant autrefois d'école à Arzet^m pour en réemployer les matériaux au nouveau clocher. Il dut se résoudre à faire réparer les dégâts le 12 juin 1814.

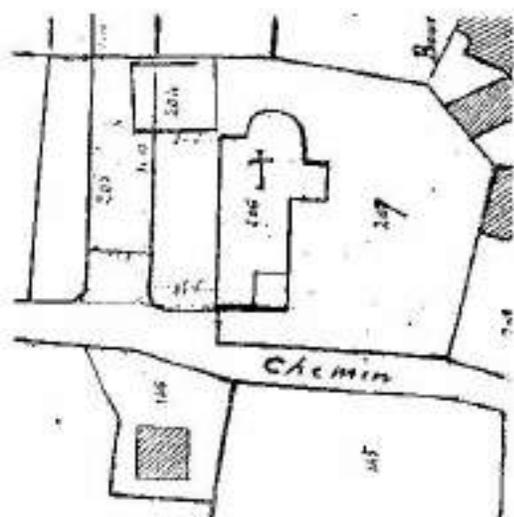
Le 30 août 1815, le clocher était achevé. Il n'avait pourtant pas tout à fait encore l'aspect qui nous est aujourd'hui familier puisqu'il était couvert de bardeaux. C'est seulement le 6 décembre 1896 que fut prise la décision de le couvrir d'ardoises et de remplacer ses 8 croisées à jalousies par des ouvertures munies d'abat-jour en tôle galvanisée. C'est cette couverture qui a été entièrement refaite à l'identique en 1989.

* Les élargissements.

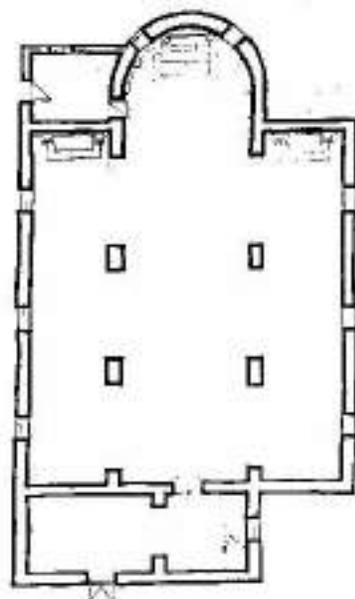
D'importants travaux furent réalisés entre 1835 et 1840. L'architecte en était M. Lalanne de Dax. Certaines allusions des comptes rendus municipaux permettent de penser que les dalles de terre cuite furent alors remplacées par des carreaux en pierre de Bidache.

Le concours d'un architecte, la longueur et l'importance des travaux, intérieurs et extérieurs, laissent supposer que c'est à ce moment-là qu'un bas-côté fut ajouté, côté nord, à la nef initiale. On retrouve d'ailleurs cette extension sur un plan datant de la 2^{ème} moitié du siècle.

plan datant de la deuxième
moitié du XIX^{ème} siècle



plan général de l'église actuelle



Le collatéral sud, quant à lui, ne pose aucun problème de datation. La décision de le réaliser, motivée par un certain chauvinisme local qui avait semble-t-il à souffrir de la comparaison avec les communes voisines, fut prise lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 février 1885. Les plans étaient signés Legrand, architecte à Dax et les travaux furent menés rondement puisqu'ils s'achevèrent le 6 mars 1886.

La mesure du temps qui passe

Les églises sont traditionnellement surmontées d'un clocher dans le but d'appeler les fidèles, même les plus éloignés, à la prière ou aux offices. Chaque fois que la population de notre village a exercé des pressions sur ses édiles, ce fut dans le but de voir ce système de signaux sonores amélioré, mais l'intérêt qu'elle y trouvait était essentiellement profane. Pendant très longtemps, en effet, la sonnerie des cloches fut à peu près le seul moyen de se situer dans le temps pour la majeure partie des habitants. Nos cloches méritent donc un petit paragraphe.

La tradition orale voudrait qu'après la démolition de l'église de Cambran, en 1835, sa cloche ait trouvé refuge auprès de sa consœur de Saignac.

Il est établi qu'en 1837, elles étaient bien deux derrière les jalousies du clocher puisque le Conseil décida la refonte de la "cloche principale" chez le fondeur dacquois Delestant et de la faire grossir de 400 livres pour améliorer la portée de ses tintements.

En 1862, l'autre étant fêlée, commande fut passée d'une nouvelle cloche de 800 kg auprès des ateliers Hildebrand de Paris. Un fondeur dacquois fit connaître la piètre opinion qu'il avait des Saignacais ce qui provoqua une réaction ulcérée du Conseil Municipal. "Marie Louise" devait comporter 150 kg récupérés sur la cloche fendue.

Modernisme oblige, les cloches ont été électrifiées en 1977.

Autre effet du progrès des sciences et des techniques, le clocher fut orné au XIX^{ème} siècle d'une horloge. La première, "à répétition", fut acquise en 1829 chez Nassiet à Pomarez. Peu satisfaisante, elle fut remplacée en 1837, mais la nouvelle étant rarement à l'heure, un serrurier de Mimbaste, Lasserre, fut chargé de la mettre "à 8 jours" en 1855.

On ne parla plus d'horloge par la suite et le clocher n'en porte plus la trace.

vue de l'intérieur de l'église
avant la démolition des plafonds



L'étroit et svelte bâtiment cruciforme des origines s'est peu à peu transformé pour devenir aujourd'hui une bâtisse quadrangulaire et trapue où la gracieuse abside hémisphérique a été en partie masquée par la sacristie actuelle. Le tout est écrasé du poids énorme d'une toiture de 446 m², couverte en tuiles canal calées à l'ancienne.

A l'intérieur, les boiseries du chœur datent de 1896 où il fallut démolir l'ancienne rétable qui tombait en pourriture. Elles en ont gardé le style corinthien.

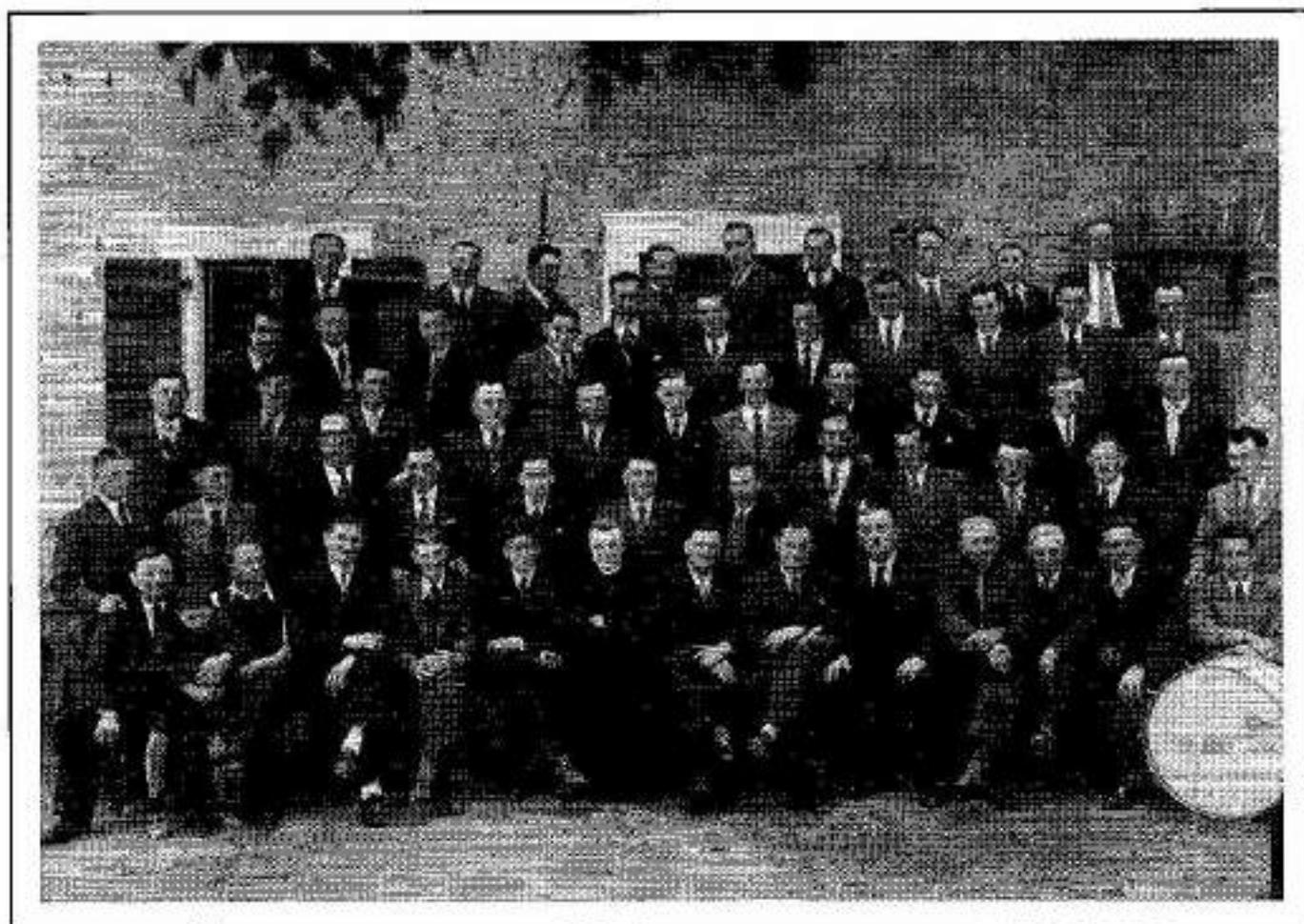
Le tableau qui occupe le centre du rétable a été offert en 1786 par le naturaliste Jacques François de Borda qui venait de faire construire le château d'Oro. Il est à tel point altéré et depuis si longtemps qu'il est impossible de distinguer s'il représente le Sauveur remettant les clés à St Pierre, comme le prétendait le curé Bonet qui se plaignait déjà de son état, ou un ange tendant sa tiare au pape, interprétation plus récente.

Mais si notre église a peu d'atouts propres à séduire les esthètes, elle est pourtant l'objet d'un grand attachement de la part des habitants du village dont elle a abrité quelques grands événements de la vie sur son beau dallage en pierre de Bidache.

* SOUVENIRS...

La photo ci-dessous qui nous plonge dans un déjà lointain passé saugnacais : le début des années 50. Essayez d'abord de mettre un nom sur les visages et, si vous êtes dans l'embarras...

REGARDEZ LA SOLUTION...



De gauche à droite :

- 1er rang : L. Lespourgues - le jeune Marc Péhau - G. Darriet - M. Navailles - H. Castagnet - Carlil P. - curé Darriet - J. Ducamp (maître) - A. Morlaës - J. Dupuis - Ch. Guichemerre - E. Dufau - E. Garhaudet - (musicien).
- 2e rang : R. Arrieussecq - E. Tastet - B. Harrae - P. Pussacq - E. Cazaux - J. Lacassain - R. Lapeyre - P. Harria - K. Getten - S. Dussarrat - C. Darricau - (musicien).
- 3e rang : A. Descazeaux - J. Lorreyta - J. Desclausse - Poyardon - L. Dangoussau - G. Castillon - P. Lasserot - A. Guichemerre - L. Lacassain - P. Freuilh - O. Barrau.
- 4e rang : A. Lapoublade - N. Gentieu - E. Dussarrat - J. Desearps - S. Hosselère - M. Pouymayou - A. Lacassain - J. Despériés - P. Dupin - C. Gentieu - A. Descazeaux.
- 5e rang : Dvizebeau - J.P. Peyrotet - A. Dufau - A. Dufau - A. Broxchin - E. Barrigade - M. Castillon - P. Dupla (dit "Foteau") - M. Péhau.

* ETAT CIVIL *

* DECES

LAGROLA Marie-Madeleine
TACHON Raymond
LACASSAIN Jeph-Baptiste
CARIADÉ Jean
BARGELES Raoul
MIVIELLE Georges
DARNAUDE Claudine Epouse DUPRE
LE ROUX Madeleine Epouse GIRAL



30/11/93 "Lartigues"
22/12/93 "Lot Bégu N°1"
20/03/94 "Maison Priou"
29/03/94 "Lartigues"
09/09/94 "Maison Caillaou"
24/09/94 "Maison Saint-Jean"
23/10/94 "Maison Le Parasol"
05/11/94 "Route du Bourg"

* MARIAGES

- 18 Décembre 1993
LABORDE-BARBANDRE Pierre
(Château d'Ors
Saugnac et Cambran)

-
DUBOUCHER Laurence
(5, rue Ste Ursule
Dax)

- 10 Juin 1994
BITÉ Denis
(Maison Tastet
Saugnac et Cambran)

-
TANGUY Karine
(5, rue du Parle Moan
Brélévemy -Côte d'Armor)

- 21 Juillet 1994
DOELAU Nicolas
(Au Centre
Saugnac et Cambran)



-
CHERICI Sandra
(Le Petit Camp
Yzosse)

- 18 Juillet 1994
CHEPAIL Christian
(Route de Cambran
Saugnac et Cambran)

-
DAUGA Marie-Thérèse
(Route de Cambran
Saugnac et Cambran)

- 31 Juillet 1994
PERBOST Gilles
(Villa Gi-Tien
Bénesse les Dax)

-
CASTILLON Magali
(Quartier Bégu
Saugnac et Cambran)

- 20 Août 1994
RODRIGUES Frédéric
(Caphreton)

-
MATEYRON Marielle
(Villa Serceane
Saugnac et Cambran)

- 27 Août 1994
REVEL Luc
(Maison Artéon
Saugnac et Cambran)

-
TEIXEIRA Fernanda
(Maison Artéon
Saugnac et Cambran)

* NAISSANCES

SUBHA Hugo
IGOUASSEL Audrey
DESTRIEATS Emilie
FRANPIGH Aurélien
HONORE Thomas
PICHOT Clément



27/04/93 "Hasté"
05/01/94 "lot Marsan N°17"
20/01/94 "Elle nous plaît"
10/03/94 "Lot Bégu"
05/07/94 "Stalom"
24/08/94 "Lot la Lande N°55"

* SOMMAIRE *

<u>LE MOT DU MAIRE</u>	1
<u>INFORMATIONS MUNICIPALES</u>	
. Réalisations 1994	2
. Budget	3
. Quelques Précisions	
- Travaux à l'église	6
- Une véritable déchetterie	6
- Le SIVOM	7
. Projets	7
<u>TRIBUNE LIBRE DES ASSOCIATIONS</u>	
. Les Associations de la commune	8
. Club des Retraités	9
. Société de Secours Mutuel	10
. FNACA	12
. Comité des Fêtes	
- Saugnac	14
- Cambran	15
. La Mafin	15
. Elan Saugnacais	16
. Gymnastique volontaire	17
. Entente Saugnacaise	
- Section Basket	18
- Section Pelote	19
- Section Tennis	21
. ACCA	22
. PCPB	23
. Dates à retenir	23
<u>L'ECOLE</u>	24
<u>A VOTRE SERVICE</u>	26
<u>SERVICES</u>	
. Horaires	28
. Tarifs	29
<u>NOTRE EGLISE</u>	30
<u>SOUVENIRS</u>	34
<u>FPAP CIVIL</u>	35
<u>SOMMAIRE</u>	36